



GLOBAL CENTRE
FOR THE RESPONSIBILITY
TO PROTECT



EURO-MEDITERRANEAN HUMAN RIGHTS NETWORK
RESEAU EURO-MÉDITERRANÉEN DES DROITS DE L'HOMME
الشبكة الأوروبية - المتوسطية لحقوق الإنسان

ICRtoP
INTERNATIONAL COALITION FOR THE RESPONSIBILITY TO PROTECT

HRW.org

M. François Hollande
Président de la République française
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris, France

Le 13 mars 2014

Monsieur le Président,

Nous saluons le rôle moteur de la France qui a fait appel aux membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies en vue d'adopter un « code de conduite » acceptant volontairement de s'abstenir d'utiliser leur droit de veto dans des situations de génocide, crimes de guerre, nettoyage ethnique et crimes contre l'humanité.

Depuis que l'ancien Ministre des Affaires étrangères français, S.E M. Hubert Védrine, a pour la première fois énoncé en 2001 la nécessité d'un « code de conduite », plus de quarante pays ont approuvé l'idée à diverses instances des Nations Unies. Votre réitération de la nécessité d'un code dans votre déclaration de septembre 2013 à l'ouverture de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et l'élaboration par S.E. M. Laurent Fabius sur cette idée dans le New York Times ont toutes deux redynamisé le débat sur l'utilisation et l'abus du droit de veto dans les situations d'atrocités de masse.

Depuis l'adoption universelle de la Responsabilité de protéger lors du Sommet mondial des Nations Unies de 2005, ce droit de veto a été utilisé à plusieurs reprises dans des situations d'atrocités de masse. Plus récemment, trois vetos doubles par la Russie et la Chine ont bloqué l'action du Conseil de sécurité sur la Syrie, ce qui aurait permis de sauver la vie de civils.

À l'approche du troisième anniversaire de la crise syrienne et du vingtième anniversaire du génocide rwandais, nous vous encourageons à développer substantiellement votre proposition. À cette fin, nous vous prions respectueusement de redoubler d'efforts pour définir la façon dont le code de conduite pourrait fonctionner et pourrait construire un soutien politique en faveur d'une retenue de l'utilisation du droit de veto parmi vos collègues et pairs membres permanents du Conseil de sécurité, ainsi que parmi l'ensemble des membres des Nations Unies.

Ceci devrait impliquer :

- D'accélérer l'aboutissement de l'aide-mémoire sur le code de conduite que votre

Ministère des Affaires étrangères est en train d'élaborer, d'affiner les idées avancées par S.E. M. Laurent Fabius dans son article dans le New York Times du 4 octobre 2013;

- D'assurer que le code de conduite soit mis en place indépendamment des intérêts nationaux en jeu parmi les membres permanents du Conseil de sécurité;
- D'augmenter la nécessité d'un code de conduite bilatéral avec vos collègues membres permanents du Conseil de sécurité à New York et Paris et dans leurs capitales respectives;
- De soutenir une résolution à l'Assemblée générale qui se félicite du code de conduite et recommande aux membres permanents du Conseil de sécurité d'envisager de s'abstenir d'utiliser leur droit de veto pour bloquer une action du Conseil de sécurité visant à prévenir ou à mettre fin à la commission de crimes de masse.

Nous sommes prêts à exhorter le Conseil de sécurité et l'ensemble des membres de l'ONU pour discuter et soutenir votre proposition.

Dans cette attente, nous avons l'honneur, Monsieur le Président de la République, de vous prier d'agréer l'expression de notre très haute considération.



Simon Adams
Executive Director
Global Centre for R2P



Salil Shetty
Secretary-General
Amnesty International



Kenneth Roth
Executive Director
Human Rights Watch



Karim Lahidji
President
The International Federation
for Human Rights



Sapna Chhatpar Considine
Program Director
International Coalition for R2P



Michel Tubiana
President
Euro-Mediterranean
Human Rights Network

c.c. S.E. M. Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères de la République française

c.c. S.E. M. Gérard Araud, représentant permanent de la République française auprès des Nations Unies